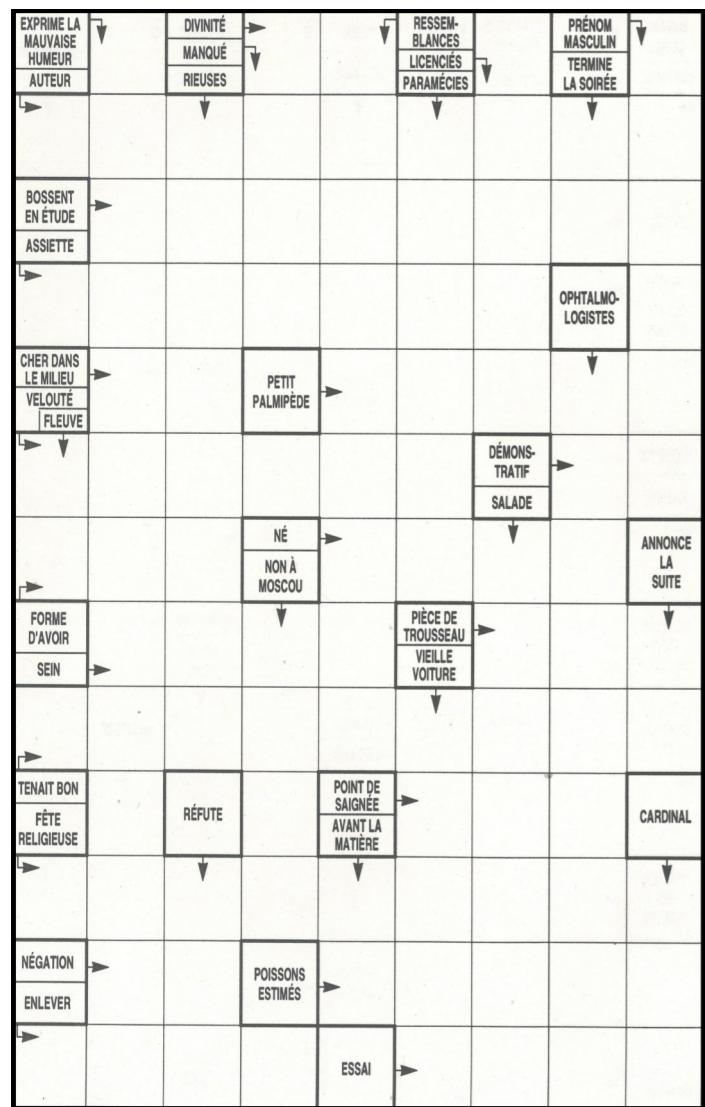
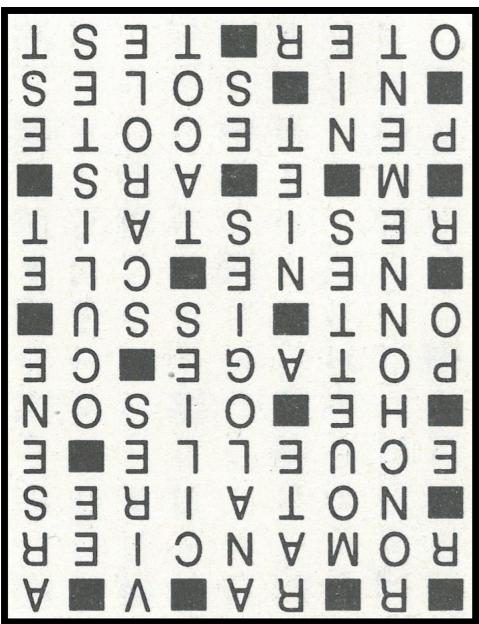


Les mots fléchés



Solution



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village 05150 BRUIS
Tél : 04 92 66 04 21 fax : 04 92 48 53 25
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : ccvcathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouverture au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :
Ouverte au public :
Le mercredi, de 9 h à 11 h 30
Et le jeudi, De 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21
Fax: 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

Année 2013—Numéro 91
Juillet—août

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Au Fil de l'Oule

L' édito

Depuis quelques semaines la Communauté de Communes de la Vallée a mis à disposition de ses trois villages des conteneurs semi enterrés pour la collecte des déchets (Ordure ménagères non recyclables, verre, journaux et emballages recyclables).

Ces conteneurs ont été installés en remplacement des conteneurs précédents, sur lesquels avaient été adaptées des calottes dans le cadre du programme appelé R2D2.

Comme c'était pressenti et comme l'a confirmé l'étude conduite dans le cadre de ce programme, la présence de calottes au niveau de l'ouverture des conteneurs :

* **élimine le risque** de voir se déposer dans les conteneurs des objets qui n'ont rien à y faire car trop encombrants,

* **incite les usagers à trier davantage** leurs déchets : la taille des sacs poubelle étant réduite, chacun a intérêt à faire le nécessaire pour qu'ils ne se remplissent pas trop vite.

De bonnes habitudes ont donc été prises dans notre vallée en matière de tri ce qui nous a permis de maintenir les coûts de collecte (celles-ci étant plus espacées) et donc de ne pas augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Une prise de conscience s'est opérée et **ce résultat a pu être obtenu grâce à votre implication à tous**. Je tiens aujourd'hui à vous en remercier très sincèrement.

Fort de cette expérimentation nous avons donc souhaité pérenniser le système tout en l'adaptant aux remarques que vous avez bien voulu nous faire remonter. C'est ainsi que les nouveaux conteneurs pourront recevoir des sacs un peu plus gros (40 litres).

Les conteneurs à ordures ménagères sont pour l'instant programmés en accès libre mais dans les semaines à venir des badges (cartes à puce) vous seront distribués. Ces badges vous seront alors indispensables pour procéder à l'ouverture des calottes.

Cependant le combat est loin d'être terminé et je fais aujourd'hui appel à votre civisme en vous demandant de ne pas relâcher la vigilance. Comme vous l'avez compris, il en va de notre porte monnaie à tous (voir page 3).

Gérard Tenoux

Sommaire :

- P. 1 : l'éditorial
- P. 2 à 4 : les orientations de la CCVO
- P. 4 à 6 : les réalisations dans nos villages
- P. 7 : la Péguière : un lieu chargé d'histoire
- P. 8 à 9 : les fêtes et repas de l'été
- P. 10 : du côté de la bibliothèque
- P. 11 : le carnet de l'Oule
- P. 12 : mots croisés

La Mairie de Montmorin recherche, en vue d'une exposition, des photos anciennes (portraits et villages). Les photos seront restituées à leurs propriétaires immédiatement après avoir été scannées.

Bon à savoir : En montagne ou où que vous soyez, pour appeler les secours faites le 112. Ce numéro est le numéro européen des appels en urgence et passe où que l'on se trouve.

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 16 juillet 2013 (Résumé des délibérations)

Relais des Services Publics : avenant à la convention de partenariat avec Pôle Emploi

Les conseillers ont autorisé le Président de la Communauté de Communes à signer un avenant à la convention de partenariat liant la CCVO à Pôle Emploi. Selon cet avenant, Pôle emploi mettra à disposition du Relais de Services Publics de Bruis un outil informatique (appelé E-Partnet) permettant de mieux orienter le public et faciliter l'accès aux annonces d'embauche pour les personnes en recherche d'emploi. L'installation de cet outil est gratuite et ne change pas les modalités financières de la convention.

Quand les habitants de la vallée s'impliquent, nous remercions :

Yvette et Clément Sylvestre, Robert Castagna et Andrée Philibert qui ont donné des terrains pour l'installation des conteneurs sur Bruis ainsi que pour l'agrandissement du cimetière (lire page 5)

Gérard Denizeau pour sa conférence sur le livre ancien et sacré (voir page 10)

Jean-Pierre Bompard pour son cadeau

original : deux énormes bouquets de lavande dont un est exposé à la bibliothèque et un dans la salle d'exposition de Montmorin. Selon sa consigne, tous les habitants peuvent se servir de quelques brins.

Jacqueline Borla qui, suite à l'organisation de la journée contre la mucoviscidose à Cornillac nous communique le montant des gains réalisés ce jour-là : ce sont 1598, 81 € qui seront intégralement reversés à l'association "Vaincre la mucoviscidose".

Annie Simian qui a donné pour la bibliothèque plusieurs DVD en parfait état.



Convention avec la Communauté de Communes du Haut Buëch (CCHB) : maison de la lumière

Les conseillers ont autorisé le Président à signer une convention liant la CCVO et la CC du Haut Buëch. Selon cette convention, la Com Com de la Vallée de l'Oule (ainsi que la Com Com des 2 Buëch, du Laragnais, du Serrois et de Ribiers) apporterait son soutien technique à l'association "Objectif Vallée de la lumière" (anciennement appelée Quasar) en vue de la création d'une "maison de la lumière". Dans le cas où une participation financière aux frais de fonctionnement seraient demandée à ces collectivités, ces dernières donneraient leur accord à l'unanimité des signataires de ladite convention.

Convention de partenariat : filière solaire thermodynamique

Le Président a rappelé que les communautés de communes du Haut Buëch et de la Vallée de l'Oule s'étaient prononcées favorablement pour participer à une étude (portée par la Communauté de Communes des 2 Buëch), concernant la filière solaire thermodynamique sur la vallée du Buëch, et ce dans la perspective d'une future intercommunalité. Cette étude est évaluée à 50 000 € dont 10 000 € sont à la charge des collectivités partenaires. Appelés à se positionner à nouveau, les élus n'ont pas autorisé le Président à signer la convention de partenariat entre la CCVO et la CC2Buëch.

Vente de l'ancien photocopieur

Le Président a informé les conseillers que la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule avait l'opportunité de revendre à la société B-Contact l'ancienne imprimante photocopieuse au prix de 1 800 € HT.

Les conseillers, à l'unanimité se sont déclarés favorables à cette opération.

Sécurité dans la vallée

Le Maire de Montmorin tient à rappeler que les enfants circulant à bord de quads doivent obligatoirement porter un casque. Le matériel doit être dûment homologué et assuré et ceux qui circulent sur la D26 le font sous l'entièr responsabilité des parents.

Le carnet de l'Oule

Fanny Lesbros et Romain Degiorgis nous font part de la naissance de leur fille **Laura** qui a vu le jour le 5 février 2012 à Gap. Elle est ici entourée de ses grands parents Arlette et René Faraud que nous félicitons ainsi que Paul et Mauricette Delaup de l'Epine (ses arrière grand parents du côté de son père). Laura et ses parents habitent quant à eux à Sigottier.



Bienvenus à quatre nouveaux habitants à l'année (bientôt 5) :

Carole, Stéphane et Evan qui ont emménagé dans l'appartement de la poste à Montmorin et Sylvine Corbière qui va s'installer à Bruis dans un appartement communal également.



Anniversaire : trois enfants du pays ont fêté leur 80 printemps (texte de Jean Prudhon)

En ce 22 juin, jour II de l'été 2013, Marcelle Givaudan, Jeannot Girousse et Paulette Collomb avaient réuni leurs parents et amis respectifs à l'auberge « La Rabasse » à Montmorin, pour fêter en commun leur anniversaire et chanter ainsi, devant la nombreuse assistance, sur l'air de la chanson de Berthe Silva créée en 1934 et « relookée », pour la circonstance : « On n'a pas tous les jours 20 ans, qu'est-ce-à-dire, alors qu'on a 80 printemps ? ... » Si les temps ont bien changé depuis 1933 où ils virent le jour, malgré les vicissitudes de la vie que tout être affronte et subit au cours de son existence, nos trois « héros » de cette inoubliable journée de fête étaient « frais comme des gardons » et affichaient, comme un exemple à suivre, sous le regard émerveillé de leurs chers convives, cette joie de vivre qui certainement contribue à les maintenir en forme. Et pour justement maintenir une telle forme, la fée de ce logis – ô combien appréciée et réputée – n'avait pas lésiné sur les moyens pour satisfaire l'assistance en servant un buffet pantagruélique.

Nous souhaitons un très prompt rétablissement à **Eric Cousin** de Bruis qui vient d'être opéré ainsi qu'à **Jean Berenguier** de Montmorin qui poursuit sa convalescence à son domicile après un séjour de rééducation à Turrier.

Hommage

Marie-Louise Depeyre de Savournon est décédée le 3 juin 2013 à l'âge de 99 ans. Elle était la grand-mère de Chantal Para de Bruis. Marie-Louise était née en 1914 dans la maison où elle a habité toute sa vie. D'une santé de fer, d'un tempérament optimiste et volontaire Marie-Louise a passé sa vie à travailler la ferme et ce dès son plus jeune âge. Très moderne pour son époque, elle fut une des premières femmes de sa génération à oser porter un pantalon pour travailler au champ ou encore à passer le permis de conduire. Ne reculant devant aucun obstacle elle n'a pas hésité pour cela à se rendre à Gap à vélo et par tous les temps pour prendre des leçons de conduite ! Elle nous laisse son sourire, magnifique et intact après une si longue vie au cours de laquelle elle aura vu tant de changements, de l'arrivée de l'électricité, de la télévision, au droit de vote pour les femmes, en passant par le téléphone, le fixe puis le portable... En 2011, Marie-Louise avait été interviewée et filmée à son domicile de Savournon par Cathy dans le cadre du travail qu'elle réalise en partenariat avec le Centre de l'Oralité Alpine et dans le but de sauvegarder la mémoire orale de nos villages. Nous la remercions pour avoir accepté de livrer sa mémoire et pour le précieux documentaire qu'elle nous laisse.



Bibliothèque

Gérard Denizeau a dispensé son enseignement à l'ombre des noyers de Bruis. Au programme : le livre ancien, le livre sacré

Pour le 15 août et à l'occasion du repas champêtre de la fête votive, un moment culturel mais en toute convivialité était proposé à ceux qui ne jouaient pas aux boules, à l'initiative des « plumes de Maraysse » (bibliothèques de Bruis, Rosans et Ribeyret). Gérard Denizeau, historien d'art, professeur à la Sorbonne, donnait une conférence en plein air et à l'ombre des noyers. Cette année c'est le livre ancien et le livre sacré que Gérard nous invitait à découvrir.

Toutes religions confondues on retiendra évidemment les tables de la loi de Moïse sur lesquelles sont gravés les dix commandements ou décalogue, la bible (Judaïsme et christianisme), la Tora (Judaïsme) et son exégèse le Talmud, le Coran (Islam) le Véda (Indouisme), les Sutras bouddhistes, etc... Et d'autres un peu moins connus comme le livre de Kells manuscrit enluminé, qui est un chef d'œuvre du christianisme irlandais.

Le livre, mot unique désignant tout support de lecture, transportable, destiné à être lu, ayant pour objectif la diffusion et la conservation d'un discours, a pris au cours des siècles de multiples formes. Les textes furent successivement gravés sur des tablettes d'argile, ou même sur des écailles de tortues, des omoplates de chameaux, sur des papyrus ou sur des peaux animales (parchemins) jusqu'à ce que les chinois inventent le papier en 105 avant notre ère.

Le **volumen** se présentait sous la forme de deux rouleaux autour desquels s'enroulaient un support écrit (souvent du papyrus). Peu pratique il a fait place au codex, l'ancêtre direct du livre au sens actuel du terme et qui, grâce à ses pages reliées offre la possibilité d'accéder directement à n'importe quelle partie du texte. Seule la Torah se lit toujours sur des rouleaux, la contrainte que cela implique faisant partie du caractère sacré de ce document.

Quant au livre le plus vieux du monde parvenu jusqu'à nous et connu à ce jour, il s'agirait officiellement du « livre d'or » écrit en étrusque au VIème siècle avant notre ère. Les pages sont des feuillets d'or de seulement 5 cm sur 4,5 cm.

Gérard Denizeau a aussi invité le public à réfléchir sur le caractère sacré d'un livre, faisant remarquer par exemple que, si une grande majorité de chrétiens n'ont pas lu la bible, aucun ne songerait à la remettre en question, à tel point que ce mot est rentré dans le langage courant pour désigner quelque chose qui fait référence.



Atelier reliure à la chinoise

L'atelier reliure "à la chinoise" s'est déroulé le 29 juin à la bibliothèque de Bruis et était animé par Marlène Bevilacqua, artisan relieur à Gap.

Le bibliobus sera à Bruis, devant la bibliothèque le lundi 9 septembre dès 9 h 30

Et pour la première fois à Bruis :

Nous accueillerons aussi le vidéobus : ce sera le mercredi 2 octobre vers 10 h !



Environnement

Nouveau système de collecte des Ordures Ménagères - Rappel

Depuis le 24 juillet, chaque commune dispose de 3 conteneurs semi enterrés :

* Un conteneur à couvercle jaune pour les **emballages ménagers** : bouteilles plastique (y compris les bouteilles d'huile), boîtes de conserve, briques alimentaires, barquettes aluminium, cartonnettes, et, dans ce même conteneur : le papier (journaux, magazines,...)

* Un conteneur à couvercle vert pour le **verre**,

* Un conteneur à couvercle équipé d'une **calotte** pour les **ordures ménagères** résiduelles, non recyclables à déposer dans des **sacs de 40 litres** impérativement.

Les calottes sont pour l'instant programmées en accès libre. Pour actionner le tambour il est toutefois nécessaire de presser le bouton situé à gauche de celui-ci.

Encore trop d'actes d'incivilité au détriment de notre porte monnaie, à tous !

Si vous ne triez pas correctement vos déchets :

Les conteneurs se remplissent plus vite

Ils doivent donc être vidés plus souvent et cela coûte très cher à la Communauté de Communes

Ce coût est répercuté sur la **TEOM*** payée par tous les propriétaires qui, à leur tour, répercutent ces hausses en faisant augmenter les loyers.

*TEOM = Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Nous vous invitons donc vivement à suivre les conseils ci-après afin de réduire les volumes et espacer les tournées.

- 1) au moment de la fermeture de vos sacs poubelles, pensez à compresser leur contenu
- 2) Avant de vider vos emballages ménagers, prenez l'habitude de les compresser en les écrasant. Pour les bouteilles plastique, enlever le bouchon au préalable. Ainsi, **vos sacs aussi se rempliront moins vite, avec tous les avantages que cela représente pour vous comme pour la collectivité.**
- 3) Utilisez votre **composteur** pour les déchets organiques. Les personnes qui n'en sont pas encore équipées peuvent se faire connaître à la CCVO. Une liste de commande pour 50 composteurs est ouverte. **Vous pouvez encore en réserver.**



Conteneur avec calotte : pour les Ordures Ménagères résiduelles (en sacs de 40 litres)



Conteneur à couvercle vert : pour le verre



Conteneur à couvercle jaune : pour les emballages ménagers et le papier (journaux, ...)

Et pour les cartons, rien ne change : Ils doivent toujours être déposés derrière la mairie de Bruis

Environnement

SPANC: voici venu le temps de la mise en conformité

Le jeudi 11 juillet la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule avait organisé dans ses locaux une réunion publique plus particulièrement destinée aux habitants relevant du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et dont le diagnostic des installations s'était révélé défavorable.



Pour les installations référencées sous la mention « pollution et nuisance », les particuliers peuvent bénéficier de subventions si celles-ci sont sollicitées dans le cadre d'un programme de réhabilitation.

Convié par Gérard Tenoux, Président de la CCVO, Monsieur Lebaron (Service d'assistance technique du SPANC au Conseil Général) participait à cette rencontre afin de communiquer aux personnes concernées tous les éléments utiles au montage des dossiers.

"La CCVO souhaite accompagner au mieux les particuliers afin qu'ils bénéficient de tous les financements auxquels ils peuvent prétendre" a annoncé Gérard Tenoux. Monsieur Lebaron a confirmé que des aides relativement élevées **mais non garanties dans l'avenir** peuvent être obtenues par les deux financeurs que sont l'Agence de l'eau et le Conseil Général.

Concrètement le particulier devra engager un bureau d'étude qui lui proposera les différentes possibilités de mise en conformité (on parle de filière). Monsieur Lebaron et Monsieur Tenoux incitent les personnes concernées à grouper leur commande auprès d'un même bureau d'étude afin de limiter les déplacements et faire baisser les prix. Lorsqu'il a opté pour une filière, le particulier doit faire réaliser les travaux et dans un premier temps avancer l'argent.

Après quoi, la règle est que la CCVO sollicite l'ensemble des subventions auprès des financeurs **et les reverse ensuite à chaque particulier une fois que tous les travaux sont terminés**. D'où la nécessité d'être solidaire en s'engageant à finir les travaux rapidement pour ne pas retarder le versement des aides. Concernant les diagnostics ne nécessitant pas de travaux urgents mais qualifiés de défavorables, seul le Conseil Général intervient financièrement. Toutefois, une demande – en attente de réponse – a été formulée par Monsieur Lebaron auprès de l'Agence de l'eau afin que les personnes relevant de ce groupe mais souhaitant intégrer le programme de réhabilitation sur la base du volontariat et donc remettre aux normes dès à présent leurs installations, puissent aussi bénéficier de toutes les subventions.

Des projets, des réalisations

Sainte-Marie : et au milieu était une fontaine !

La place de Sainte-Marie était déjà unique avec sa tour ronde, son porche, ses maisons en pierre qui la bordent,... La place de Sainte-Marie, c'est toute l'âme de ce village. Et au centre de cette place, une fontaine, en pierre de taille, vient d'être installée, en remplacement de l'ancienne, par la marbrerie Lorenzoni de Crestet dans le Vaucluse. Le socle a été réalisé par l'entreprise Julien Bégou de Bellegarde en Diois.



Autre réhabilitation : le local à archives situé sous la mairie a été refait par l'entreprise Julien Bégou.

Les repas de l'été

A Ste-Marie : concours de farcis pour la fête des voisins

La fête des voisins, a eu lieu à Sainte-Marie le samedi 27 juillet pour la troisième année consécutive et a rassemblé autour de 120 convives dans une ambiance toujours très chaleureuse et amicale. Organisée à l'initiative de Philippe Dorin et sa femme Sylviane Fortuny cette manifestation donne chaque année lieu à un concours de savoir-faire gastronomique. Cette année les concurrents devaient confectionner des farcis et c'est Fabienne Maître de Rémuzat qui s'est vue décerner le premier prix : une rosette. Bravo donc aux organisateurs pour cette magnifique soirée villageoise comme on les aime dans la vallée.



Un nouveau parc à lièvre inauguré

A la fin du mois de juillet et un dimanche, Thierry Corréard de Ste-Marie inaugurerait le parc à lièvre dont il vient de terminer l'aménagement sur la commune limitrophe de Pommerol.



A cette occasion, Thierry avait invité des chasseurs drômois et hauts alpins à une matinée festive conviviale et gastronomique. Vers 9 h 30 des grillades au feu de bois ont été servies en guise de petit déjeuner. Plus d'une centaine de personnes avaient fait le déplacement pour assister à une démonstration ainsi qu'à l'ouverture officielle de ce nouveau parc à lièvres de 30 hectares. « Nous avons passé une journée formidable. C'était vraiment très sympathique » déclarait Thierry à l'issu de cette manifestation peu ordinaire.

Les personnes intéressées peuvent obtenir plus de renseignements au 06 82 09 27 02

Grand rassemblement des « Jean » de l'Oule à la Rabasse



Ils sont nombreux les "Jean" de l'Oule : les "Jean", les "Jean-Pierre", les "Jean-Louis", les "Jean-Claude", ...mais aussi les "Janny", les "Jeannine" ou encore les "Jeannette" ! On en trouve une bonne vingtaine sur les trois villages, estivants compris, ce qui est loin d'être négligeable toutes proportions gardées, et encore on ne compte pas ceux qui portent ce prénom en deuxième position sur l'état civil !

Tout est parti d'une observation : à Montmorin, les habitués de la partie de boule quotidienne étaient presque tous des "Jean". Si bien que, sur une idée de l'un d'entre eux : Jean-Louis Roumieu, ils se sont retrouvés accompagnés de leurs conjoints au restaurant de la Rabasse le 28 août pour se féliciter de partager ce point commun ! Pur hasard du calendrier : c'est ce même jour qu'a été célébrée à Montmorin une messe en mémoire du père Jean - de la Communauté St Jean - décédé le 28 août 1993.

L'ambiance était des plus conviviale, il n'y avait que des « Jean » qui riaient, et le buffet préparé par la maîtresse des lieux était varié et abondant.

A noter un moment de poésie apprécié par tous : Jean Prudhon (encore un), qui lui n'habite pas la vallée mais y a de fortes attaches, avait fait parvenir un poème pour qu'il soit lu à cette occasion et on a pu constater qu'il a la plume aussi facile pour versifier que pour dessiner ! Extrait : « ... de royales agapes, un verger reposant, des vieillards toujours verts jouant des points gagnants, l'amitié qui préside à ces trop courts instants, voilà belle façon de fêter la Saint Jean ! Bien sûr à Montmorin !

Les « Jean » de l'Oule prévoient de se retrouver l'année prochaine car comme l'a annoncé J-L. Roumieu en remerciant les participants : « j'espère que ce repas continuera de se faire dans l'avenir » et de passer la main à J-L. Corréard pour l'organisation du rassemblement des « Jean » de l'Oule en 2014 !

Les fêtes de la vallée en image

À Montmorin, l'esprit était à la fête !

Comme chaque année, la fête votive de Montmorin a été un moment de détente et l'occasion d'oublier le temps d'un week-end les tracas du quotidien. Les sourires étaient sur tous les visages et les membres du comité en particulier ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Jusqu'à la météo qui a bien joué le jeu, c'est dire ! Un orage est exactement quand il le fallait soit juste avant le concours de pétanque qui s'est joué dans l'après-midi du samedi sur la place du village et à proximité.



François Burgos : impayable et inimitable dans le rôle de vendeur de sandwiches !



Les "incontournables"

Plus tard c'est Bruno qui assurait l'animation musicale. Cela fait maintenant plusieurs années que, le week-end venu, il troque son tablier blanc et sa toque de boucher pour se changer en un DJ d'enfer et il est aussi performant dans un rôle que dans l'autre ! Toujours plébiscitée par quelques inconditionnels et infatigables danseurs, la soirée a attiré du monde également à la buvette et les bénévoles ont dû se relayer pour aller danser aussi.

La Présidente du Comité Denise Burgos remercie toutes les personnes qui sont venues des villages alentours pour participer à la fête de Montmorin ainsi que tous les commerçants qui ont fait un don pour la tombola.

A noter que c'est le perspicace Raymond Aubert de Montmorin qui a deviné le poids du jambon soit 6,154 kg à quelques grammes près !

À Bruis

La fête de Bruis s'est déroulée comme de coutume les 14 et 15 août. Les 4 concours de pétanque ont fait des heureux aussi bien chez les adultes que chez les enfants. Sur les deux journées ce sont au total 91 doublettes qui ont participé.

Autre moment fort : la soirée dansante du mercredi soir ou plus exactement la « Grosse Soirée Bazooka à CO2 » avec Powernight Animation Evénementiel, un groupe toujours plébiscité par la nouvelle génération de danseurs et qui a maintenu l'ambiance jusqu'à 4 h du matin !



Mais les festivités ne se sont pas arrêtées là : Le 15 août à midi, une bonne centaine de personnes ont participé au repas champêtre, une tradition là aussi de plus en plus appréciée par les amateurs de cuisine campagnarde aux saveurs authentiques. Une nouveauté cette année : l'agneau grillé était accompagné d'épeautre bio : un pur régal, tout comme le dessert à base de pannacotta et de framboises des bois ! Victime de son succès, le repas champêtre du 15 août à Bruis fait chaque année de plus en plus d'adeptes grâce à un comité des fêtes jeune et dynamique et son cortège de bénévoles très actifs. Et pour ceux qui ne jouaient pas aux boules, un moment culturel leur était proposé (voir p. 10)

Des projets, des réalisations

Bruis

Le 24 juillet, dans le cadre d'une visite cantonale commencée à Sorbiers, le Président du Conseil Général des Hautes Alpes, Monsieur Jean-Yves Dusserre et Gérard Tenoux, Conseiller Général du canton de Rosans sont arrivés à Bruis vers midi. En présence de nombreux habitants et entouré de ses conseillers municipaux et communautaires, il a rappelé les récentes réalisations abouties sur son territoire : des aménagements de qualité qui confortent la vie du village, à savoir :



Sur la place de Bruis

- * l'agrandissement du cimetière (par les entreprises Rolland et Aubépart) avec l'installation d'un columbarium. (Concernant ce projet, Gérard Tenoux a remercié vivement Monsieur Robert Castagna et Andrée Philibert – née Laurent - qui ont donné les terrains à la commune, contribuant ainsi à accélérer considérablement les démarches),
- * la réfection de 3 km de voiries sur Bruis,
- * le point d'accueil touristique qui vient d'être terminé sur la place de Bruis,
- * l'achat d'un véhicule électrique utilisé par une employée dans le cadre du nouveau service de « veille sociale » mis en place par la CCVO à l'adresse des personnes âgées (un service qui a particulièrement attiré l'attention de l'Agence Régionale de la Santé 05),
- * et enfin l'installation des conteneurs semi enterrés sur les trois communes de la vallée de l'Oule, ceci au terme d'une expérimentation qui aura duré deux ans et demi et qui aura démontré tout le civisme des habitants en matière de tri. Civisme et là aussi générosité puisque Yvette et Clément Sylvestre ont donné un petit terrain pour la finalisation du projet sur Bruis.

Pour tous ces travaux le Conseil Général a participé à diverses hauteurs. Jean-Yves Dusserre a d'ailleurs tenu à rappeler son attachement aux territoires ruraux et sa volonté de les soutenir dans le cadre d'une politique de « grande proximité » et ce, y compris dans la conjoncture actuelle. Monsieur Dusserre a également rendu hommage à Gérard Tenoux : « C'est un élu qui s'implique à tous les niveaux de son mandat, sur le canton de Rosans, mais aussi sur le territoire du Buëch, et sur tout le Département en matière de développement économique, insertion, ... ».

Insolite : pour une fois que les cailloux nous servent à quelque chose, et pour une fois que ça ne coûte rien !

Vous l'avez peut-être remarqué en descendant le col des Tourettes : sur votre droite, au niveau du pas la Roche, sur un versant de la colline de Saint Martin... On connaissait déjà Hollywood et même Bollywood, les célèbres studios de cinéma. Aujourd'hui il y a aussi "Oule y Wood" ! L'auteur de cette œuvre de "land art" c'est Gilles Girousse et : "C'est pour rigoler, et puis il faut bien le reconnaître, notre vallée a toujours été un peu à part !"



Toujours est-il que peu de temps après l'apparition de cette nouvelle "signalisation", un film publicitaire pour la marque de 4x4 Dacia a été tourné sur le chemin qui part de l'Adoux d'Oule en direction du Duffre. Et puis on se souvient des dernières images du film "le fils de l'épicier" d'Eric Guirado, tourné à Rosans, où l'on aperçoit le col des Tourettes en plongée. Des documentaires avaient aussi été tournés dans les années 70. Aujourd'hui la CCVO a même sa propre caméra et œuvre à la sauvegarde de la mémoire orale. La vallée de l'Oule a peut-être un avenir dans le cinéma, allez savoir !

Des projets, des réalisations

Montmorin

En ce début du mois d'août, Montmorin avait atteint son pic de population. C'est donc le moment qu'avait choisi le maire Eveline Aubert pour convier les habitants autour d'un apéritif sous l'auvent de la salle d'exposition. Ce rassemblement auquel la population a largement participé avait aussi pour but de renforcer le lien entre élus et administrés, entre population permanente et secondaire.

Projets aboutis et projets à venir ont été passés en revue dans leurs moindres détails, parfois avec pédagogie, en présence de Gérard Tenoux, Président de la Communauté de Communes et Conseiller Général.

Parmi la liste des réalisations depuis 2011, (voies diverses, pose de plaques de rues,...) Madame Aubert a évoqué l'achèvement des travaux de réhabilitation dans l'appartement "la Poste", nommé ainsi à juste titre puisqu'il abritait le bureau de Poste dans les années 60. L'édile en a profité pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux locataires : Stéphane, Carole et leur fils Evan qui viennent d'y emménager. Les travaux ont été financés par le Conseil Général, la Région PACA et la Réserve Parlementaire du Sénateur Pierre Bernard REYMOND.

D'autres nombreux travaux - pour lesquels la majorité des financements sont acquis - sont à réaliser : la réfection de deux murs de soutènement dans la rue du Serre la Bonne (PACA) et à Serre-Boyer (Conseil Général), la construction d'un columbarium (Réserve Parlementaire), la création de la place Jean Moulin, non loin de la maison habitée autrefois par des ancêtres du résistant (Etat, Région PACA), la restauration d'un partie de l'église dont la Chambre des pénitents (Europe, Région PACA, Conseil Général, Crédit Agricole). A noter la participation sur ce dossier du mécénat du Crédit Agricole pour la restauration de tableaux, ceci grâce à l'intervention d'André Aubépart. Cette restauration concerne un véritable patrimoine à valoriser car peu ou pas d'habitants connaissent la peinture en trompe l'œil de deux pénitents blancs peints directement sur le mur de cette chapelle dont la construction fut achevée en 1741 sous Louis XV. Cette chapelle servit d'agrandissement à l'église après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Le père Matthieu et la commission diocésaine de Gap seront sollicités pour des conseils en matière de réhabilitation. Au plan touristique, une fois la restauration achevée, son inscription pourra être demandée afin qu'elle figure sur le guide de la route des églises.

Reste le plus gros chantier à venir, encore, lui, en cours d'élaboration : le commencement des travaux pour la mise en place de l'assainissement public avec l'installation de bacs spécifiques, ses réseaux séparatifs et l'enfouissement des réseaux secs (lignes ERDF, France Télécom avec anticipation sur la fibre optique, réfection de l'éclairage public, et revêtement de chaussée).

Cette première tranche de travaux concernera la rue du pied de ville à partir de la fontaine jusqu'à l'impasse Sainte-Jalle incluse. Compte tenu de l'impact financier important, ce type de travaux ne pourra se réaliser que par tranches dans tout le village. Là encore, divers financeurs interviennent : Etat, Région CG 05, Agence de l'eau, SYME 05 (ancien syndicat d'électrification).

Avant de servir les premiers verres, Madame Aubert a tenu à remercier plusieurs personnes : Denise Brugos qui a présidé avec succès le Comité des fêtes pendant de nombreuses années, Claudette Broise et Lucile Endignous pour la logistique de cette journée, Stéphane Rebatté, l'employé communal, André Broise qui alimente en minéraux la vitrine de la salle d'exposition, François Casado pour la persévérance avec laquelle il continue de faire vivre le musée d'outils anciens (mais aussi tous les habitants qui ont permis à ce musée d'exister en prêtant de nombreux outils à François, ce dernier leur en étant d'ailleurs très reconnaissant).

Les habitants étaient invités à visiter, à leur gré, qui l'appartement rénové, qui le musée d'outils anciens ou encore l'exposition de croquis sur Montmorin réalisée par Jean Prudhon entre 1959 et 2013. A voir jusqu'à la Toussaint. Renseignements : 04 92 66 09 82 ou 04 92 66 02 50



La Péguière : ce hameau mythique qui fascine !

Proposée par « les plumes de Maraysse » la randonnée « lecture /écriture » au hameau de la Péguière a eu lieu au mois de juillet avec la participation de l'association "le Tambourinaïre".



Sur les traces du passé

Arrivés sur les lieux un peu avant midi les randonneurs sont aussitôt partis à la recherche des quelques rares ruines encore visibles, souvent signalées par la présence de sureaux, d'orties ou de tilleuls redevenus sauvages, faisant de cette promenade un véritable pèlerinage à la mémoire de

Aquarelle réalisée pendant la randonnée par Mme Pellegrin de l'Epine

ceux qui vécurent là jusqu'au début du siècle dernier. Au moment du pique-nique, à l'ombre des grands conifères et non loin des ruines de ce hameau déserté suite au choléra de 1884, un des participants (Monsieur Jean-Pierre Pellegrin que nous remercions) a fait lecture à voix haute d'un texte bien à propos dont voici un passage :



[La Péguière : mort d'un hameau

Ce hameau qui comptait encore 38 habitants en 1851, allait disparaître en 1910. Le hameau est éloigné et isolé. Au cours de l'été 1884, il fut frappé par le choléra ramené de l'hôpital de Marseille par un « enfant de l'hospice » âgé de 2 ans. Le registre paroissial mentionne 4 morts entre le 16 et le 18 août - dont celui de l'enfant et de trois adultes. Elle créa une grande peur parmi les habitants des alentours. Des familles partirent pour s'installer à Valdrôme et à la Villette. En 1905 le hameau ne comptait plus que 11 habitants et 8 en 1909. L'administration des Eaux et Forêts se porta acquéreuse. Le 6 mars 1910, l'Etat français, agissant pour le compte du Service de Reboisement de cette administration achetait aux enchères, « pour une somme de 7 555 francs, un domaine composé de maisons d'habitations et d'exploitations, jardins, cours, terres labourables, friches, landes, pâturages, vacants, bois, taillis, clapiers et dépendances d'une contenance totale de 88 hectares 87 ares ».] Source : état civil et documents d'archive de l'acte de vente.

Aujourd'hui propriété de l'ONF le hameau dissimule ses ruines sous une végétation dense qui a repris tous ses droits et il faut un œil bien averti pour retrouver quelques pans de murs restés miraculeusement debout malgré les intempéries.



Jean-Pierre Fraud

Une randonnée aux allures de pèlerinage

Parmi les participants Monsieur Jean-Pierre Fraud avait de bonnes raisons d'être particulièrement ému ce jour-là. Il se confie : « ma grand-mère est enterrée quelque part ici au milieu de ces ruines. C'était une fille Mathieu (épouse Meynaud). Quant à ma mère, elle est née en 1905 à la Péguière et avait 4 ans quand elle en est partie avec son frère et sa soeur pour aller s'installer à Bruis auprès du père resté veuf. J'étais assis sur une pierre et des images de vie me sont venues. Je me disais que ma grand-mère avait peut-être déambulé là au même endroit. Je suis venu aujourd'hui car je voulais me recueillir sur sa tombe, même si j'ignore où elle se trouve exactement. »

Autre petite anecdote : le grand-père de Jean-Pierre s'appelait Joseph. Et comme le père de ce Joseph portait le curieux prénom de « Agricole » on l'appelait bien sûr Joseph d'Agricole, ce qui en patois devenait « Lou Zé d'Egrico », personnage connu dans toute la vallée. Quant à l'oncle de Jean-Pierre c'était Emile Meynaud qui tenait autrefois le tabac à Bruis.